



## Grille d'engagements Accueil Vélo

### Office de Tourisme

#### 1/ Accès à l'établissement

##### Critères Obligatoires

- Mettre à disposition du client si nécessaire, un itinéraire cyclable de liaison entre l'Office de Tourisme et l'itinéraire

##### Critères optionnels

- Signalétique d'accès indiquant l'accès le plus sécurisé et agréable pour se rendre à l'Office de tourisme depuis l'itinéraire cyclable

#### 2/ Extérieur de l'établissement

##### Critères Obligatoires

- Parc de stationnement vélo :
  - o 5 places minimum
  - o Type de mobilier : arceaux métalliques ou lices

##### Critères optionnels

- Localisation : plus proche que le stationnement automobile

##### Critères obligatoires

- Point d'eau potable et sanitaires mis à disposition des touristes à vélo
- Localisation : dans les espaces communs ou à proximité immédiate de l'OT (<300m)

##### Critères optionnels

- Signalés et/ou visibles depuis l'OT

## Critères obligatoires

- Informations visibles depuis l'extérieur de l'établissement
- En cas de fermeture, afficher les coordonnées de l'Office de Tourisme ouvert le plus proche (adresse et n° de téléphone), à défaut, celles des hébergements et loueurs de vélos à proximité
- Indiquer les numéros d'urgence

## 3/ Intérieur de l'établissement/Accueil

### Critères obligatoires – Informations à mettre à disposition

#### - Documentation générale :

- o Bulletin météo à 3 jours
- o Localisation du point d'eau potable et des sanitaires les plus proche
- o Horaires de train acceptant les vélos, horaires de bus et coordonnées des taxis acceptant les cyclistes avec ou sans vélo
- o Parkings voitures et camping-cars courte et longue durée les plus proches
- o Adresses de consignes à bagages à proximité (gratuites ou payantes)"

#### - Documentation spécifique :

- o Une liste des loueurs et réparateurs de vélos Accueil Vélo situés à proximité de l'itinéraire,
- o Une liste des hébergeurs du réseau Accueil Vélo,
- o Les documents existants dédiés aux itinéraires cyclables (gratuits ou payants)

#### *Critères optionnels*

- *Intégrer le tracé de l'itinéraire cyclotouristique dans les cartes et plans de la commune et dans les documentations de l'OT/SI (cartes touristiques, cartes intégrées dans les guides touristiques)*

### Conseils aux touristes à vélo

- o Le réseau cyclable : itinéraires, accès, difficulté des parcours, localisation des aires d'arrêt ainsi que les sorties à vélo, visites audioguidées, applications numériques mobiles
- o Les services supplémentaires en fonction de l'existant : guides type GPS, visites audioguidées grâce à des téléchargements MP3

## 4/ Autres services

### Critères obligatoires

- Mise à disposition des clients d'un kit de réparation pour les petites avaries (matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied)
- Mise à disposition d'un système de recharge des vélos à assistance électrique